



L'ECHO DES LANCIERS

LE MOT DU MAIRE

Dernièrement, l'association des amis de Pierre Brizon a tenu son Assemblée Générale annuelle à Franchesse. Les discours prononcés à cette occasion ne pouvaient faire l'impasse sur les 120 jours de guerre en Ukraine et ont montré combien les paroles de Brizon étaient encore d'une brûlante actualité quand, en 1916, il appelait à la paix en s'adressant "aux peuples qu'on ruine et qu'on tue". Cette assemblée générale a été honorée par la présence de notre député, Yannick Monnet, tout nouvellement élu. Nous le remercions de sa participation comme nous remercions également l'ancien député, Jean-Paul Dufrègne, qui n'a pas manqué une seule assemblée durant les cinq ans de sa mandature.

Si les élections législatives se sont inscrites, localement, dans une certaine continuité, au plan national, elles ont totalement bouleversé l'échiquier politique et pulvérisé les partis classiques mais le plus grave et le plus inquiétant reste certainement le taux d'abstention sans précédent qui a été enregistré.

Bien que, ne disposant pas d'une majorité d'élus, le Président de la République ne se sent nullement désavoué et envisage de poursuivre le cap qu'il s'était fixé (notamment la réforme si contestée du régime des retraites).

Le pouvoir d'achat a été au cœur des débats et reste un sujet des plus préoccupants. Après des mois de Covid et du fait de la guerre et de la spéculation, une grande partie de la population a les plus grandes difficultés à assumer les dépenses de la vie quotidienne (alimentation, chauffage, déplacements, santé...).

Pourtant, dans le même temps, certaines entreprises sont particulièrement florissantes comme Total Energie qui a dégagé près de 5 milliards de dollars de bénéfices au cours

du 1er trimestre 2022, après avoir déjà connu une année record en 2021.

J'ose espérer que le nouveau gouvernement sera plus à l'écoute et engagera les changements nécessaires pour une meilleure répartition des richesses et une réduction des inégalités sociales.

Cela passe aussi par les services publics qui n'ont pas vocation à être rentables mais à fournir une prestation de qualité, et à portée de tous. Pour cela, il faut leur donner des moyens matériels et humains adaptés qui leur permettent d'assurer pleinement et efficacement leurs missions. Je pense, en particulier, à l'hôpital, en état d'abandon, de plus en plus éloigné et amené à fermer certains services d'urgence. Je pense aux services du Trésor : localement, la fermeture de la Trésorerie de Bourbon l'Archambault et le transfert de toutes les comptabilités communales et intercommunales vers Moulins n'a pas simplifié les relations et a été source de retards de paiement, faute de personnels en nombre suffisant. Je pense enfin à tous les services administratifs dont nous avons besoin régulièrement et qui ne sont plus accessibles que par internet. Léa, notre secrétaire de mairie, fait de son mieux pour vous aider et les animateurs communautaires, Gérald, Laure et Valérie, vous accompagnent également dans toutes vos démarches lors de leurs permanences France Services. Mais veillons à ce que ces changements, soi-disant de progrès, ne soient pas source supplémentaire d'isolement, voire d'exclusion pour certains d'entre nous.

Bel été à tous.

Gérard Vernis

A NOTER SUR VOS AGENDAS

- Samedi 30 juillet : Méchoui de la FNACA.
- Du vendredi 5 au lundi 8 août : Fête patronale organisée par le Comité des fêtes (voir l'affiche page 7).

Mairie : 11 pl. Marguerite Chanier - 03160 Franchesse – Tél : 04 70 66 26 26
Courriel : mairie-franchesse@wanadoo.fr – Site internet : www.franchesse.fr – Page Facebook : Mairie de Franchesse
Agence postale communale : Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi 9h00-11h15.
Horaires d'ouverture de la mairie : Lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h00-12h00 et 14h00-16h30 – Samedi 9h00-12h00.

Événements du premier semestre 2022

DECORATIONS DE NOËL DANS LE VILLAGE

Quinze candidats pour notre **concours** de décorations de Noël ! Des trésors de créativité et de lumière. Un grand merci à tous pour votre participation. Le village s'en est trouvé illuminé.



Le circuit de ces décorations allait du centre bourg à l'école, au village par la rue des Lanciers et la place Pierre Brizon, puis Rouère, Bel Air, Avreuil, route de Limoise. Ensuite, vers l'Arbre sec jusqu'à l'Espinasse et enfin le Chuchal.

Un **bon d'achat** pour la boulangerie Léger a été remis à chaque participant.

Le **classement** est le suivant :

Catégorie 1, sans décoration lumineuse :

- 1 Nadine Girbal
- 2 Christiane Petit

Catégorie 2, avec décorations lumineuses :

- 1 Christelle Pontonnier
- 2 Kevin Fonverne
- 3 Evelyne Lange
- 4 Colette Malaquin
- 5 Audrey Barrière
- 6 Maud Cancre
- 7 Marie Anne Cornieux
- 8 Estelle Gaume
- 9 Christelle Capcarrère
- 10 Sacha et Naël Philippe
- 11 Paulette Désurier
- 12 Suzanne Bouchon
- 13 Guy Maquin.

FOOTBALL : COLLABORATION ENTRE LE « BOURBON SPORTIF » ET FRANCHESSE

Lors de la saison 2020-2021, les joueurs seniors et jeunes du « Bourbon Sportif » ont foulé la pelouse de notre **stade des tutelles** lors de séances d'entraînements car le terrain d'entraînement du « Bourbon Sportif » était en travaux. Lors de la saison 2021-2022, il y a eu quelques matchs des équipes seniors et jeunes à Franchesse lorsque le temps rendait impossible de cumuler les matchs à Bourbon l'Archambault. Une

convention a été établie entre l'association et la commune de Franchesse pour formaliser cette **mise à disposition du stade**.

COMMEMORATION DU 19 MARS

Le samedi 19 mars 2022 à Franchesse, une assemblée nombreuse est venue se recueillir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la **guerre d'Algérie** et des **combats en Tunisie et au Maroc**. Les anciens combattants de Franchesse, Saint-Plaisir et Bourbon l'Archambault, accompagnés des maires des trois communes étaient présents avec les drapeaux.

Il y a 60 ans étaient signés les **accords d'Evian** avec un cessez-le-feu le 19 mars 1962. Pas tout à fait la paix mais un horizon de sortie de guerre. Un grand bouleversement attendait les populations de chaque côté de la Méditerranée et les années suivantes ne furent pas faciles. C'était le retour au foyer pour des milliers de **soldats**, mais comment oublier les 30 000 morts et les 70 000 blessés. C'est aussi pour les **Harkis** le début d'une histoire tragique, le départ en exil des **Pieds noirs** et des **rapatriés** d'Algérie qui ont vécu un douloureux exil et souvent souffert de violences après le 19 mars.

Nul ne peut oublier cette guerre et le travail de réconciliation doit se poursuivre. A l'heure où une guerre terrible a lieu aux portes de l'Europe, nous devons tout faire encore et toujours pour préserver la paix entre les peuples.



COMMEMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Le 8 mai 2022, avait lieu le 77^e anniversaire de la **victoire de 1945 sur le nazisme** devant le monument aux morts de Franchesse. Après une minute de silence en mémoire des habitants de la commune morts pour la France, une gerbe a été déposée et le maire a lu le

message du Ministère des armées de la République française dont voici quelques extraits : « Chaque année, avec fidélité, avec reconnaissance, la Nation porte son regard et son affection en direction de celles et de ceux qui sont morts pour elle, vers celles et ceux qui ont combattu avec abnégation.Nous qui savons la fragilité de la paix, le passé nous instruit, les morts nous instruisent. La mémoire est un héritage autant qu'elle est une leçon... Ce chemin de l'unité et de l'Europe, n'est rien sans l'attachement viscéral de la France à la dignité de l'Homme et de ses droits fondamentaux. »



COMITE DES FETES

Le comité des fêtes est ravi d'avoir pu compter sur la participation d'une vingtaine d'équipes pour son **concours de belote**. Le bilan positif de la manifestation permettra de financer d'autres actions en faveur du divertissement des Lanciers.



Le lundi de **Pâques** 2022, 30 petits chasseurs en herbe ont pu découvrir les œufs dissimulés dans le parc de la mairie.

Après une recherche assidue, petits et grands ont pu se restaurer de friandises et boissons offertes par le comité

Les cloches et le lapin de Pâques leur donnent rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.

Le comité des fêtes de Franchesse à l'immense plaisir de pouvoir annoncer la prochaine **fête patronale** les 5, 6, 7 et 8 août 2022. Un concours de pétanque le vendredi, un loto le samedi après-midi et un repas le dimanche soir. Voir le programme détaillé en page 7.

Une représentation de « Miss Lulu et les zéboueurs » aura lieu dimanche à 16h00. Il s'agit d'un spectacle de clown tout public.

En dehors des nombreuses animations, la fête foraine et le bal gratuit seront assurés sur les trois jours.

Réservez vos places au 06 75 55 44 21.

BROCANTE DE PRINTEMPS

L'Amicale laïque de Franchesse a organisé sa brocante de printemps le dimanche 3 avril. En dépit de la température polaire pour la saison, 24 exposants sur les 50 inscrits ont bravé le froid. Et ils s'en sont félicités. Le nombre important de promeneurs a permis à chacun de faire des affaires.



RANDONNEES



Le **6 juin**, l'Amicale laïque a invité les randonneurs à découvrir deux itinéraires de 8 et 14 km balisés par ses soins. Une cinquantaine de randonneurs ont répondu à l'appel et ont apprécié la diversité des paysages et des reliefs.

Une randonnée très agréable s'est déroulée le jeudi **26 mai** au cœur de nouveaux chemins, suivie par de nombreux marcheurs, cavaliers et cyclistes.

Organisée par la nouvelle association « **les Balladins de Franchesse** », ce fut une belle journée d'amitié et de partage.



PETIT DEJ' ECO

Le 26 avril, un « petit dej' éco » organisé par la Communauté de communes du bocage bourbonnais a eu lieu à Franchesse à la salle des fêtes. L'occasion pour les **25 entreprises** présentes de se rencontrer et d'échanger.

Ces petits déjeuners ont lieu tous les troisièmes mardis du mois dans différentes communes du bocage bourbonnais.

Leurs **objectifs** :

- créer du lien entre les entreprises du territoire et avec la Communauté de communes ;
- faire de ce petit-déjeuner, un moment incontournable avec les entreprises du territoire ;
- échanger autour de thématiques correspondant aux besoins des acteurs économiques locaux.



CAP SUR L'INSTALLATION EN OVINS

La Chambre d'agriculture de l'Allier, en relation avec les acteurs de la filière ovine Auvergne-Rhône-Alpes, a organisé, sur l'exploitation de Charles Thuard à Franchesse, un après-midi d'échanges et de présentation sur l'**avenir de la filière ovine**.

L'objectif de cette rencontre était de susciter des vocations, et communiquer sur les accompagnements possibles. Le nombre de projets d'installation ne cesse d'augmenter dans cette filière, aujourd'hui, dans l'Allier, il est comptabilisé 1 200 éleveurs pour 120 000 brebis.

Au programme de l'après-midi technique, un témoignage du chef d'exploitation récemment installé et trois ateliers techniques : Complémentarité élevages ovins et bovins, approche travail et pénibilité et les clefs de la réussite pour une installation en production ovine.

REUNION DES ELEVEURS BIO AUX MARYS

Le 30 juin 2022 la chambre d'agriculture de l'Allier a organisé une journée de travail et de partage d'expérience entre éleveurs pour échanger sur le passage en élevage biologique. Cette réunion avait lieu chez un nouvel adhérent Markus Stricker à la ferme des Marys qui vient de passer en agriculture et élevage biologique.



LES DERNIERES ELECTIONS A FRANCHESSE

Résultats des élections présidentielles du 10 avril 2022

Inscrits : 341
Votants : 274
Exprimés : 273
Nathalie ARTHAUT : 2
Nicolas DUPONT-AIGNAN : 12
Annie HIDALGO : 9
Yannick JADOT : 8
Jean LASALLE : 21
Marine LE PEN : 77
Emmanuel MACRON : 35
Jean-Luc MELENCHON : 70
Valérie PECRESSE : 8
Philippe POUTOU : 2
Fabien ROUSSEL : 11
Eric ZEMOUR : 18
Blanc : 0
Nul : 1

Résultats des élections présidentielles du 24 avril 2022

Inscrits : 341
Votants : 261
Exprimés : 219
Marine LE PEN : 124
Emmanuel MACRON : 95
Blanc : 27
Nul : 15

Résultats des élections législatives du 12 juin 2022

Inscrits : 329
Votants : 191
Exprimés : 189
Marion SENNEPIN : 5
Marie CIBERT : 37
Michel BARBARIN : 19
Jean MALLOT : 19
Jean-Marc COLLOT : 1
Pierre DE NICOLAY : 14
Fabien MALAVAUD : 0
Roger LITAUDON : 8
Yannick MONNET : 86
Blanc : 2
Nul : 0

Résultats des élections législatives du 19 juin 2022

Inscrits : 329
Votants : 193
Exprimés : 182
Michel BARBARIN : 64
Yannick MONNET : 118
Blanc : 8
Nul : 3

Travaux et entretiens réalisés

AQUEDUCS

Afin d'assurer un meilleur **écoulement des eaux pluviales** et ainsi faciliter l'accès aux chemins et parcelles, plusieurs aqueducs ont été réalisés : route de Limoise, chemin des Places au Champ pavé, vers les Cinq chemins et enfin entre le Bois du Soch et les Trois Sapins, dernier tronçon qui sera achevé cet été.

ASSAINISSEMENT

Quatre **grilles d'assainissement** ont été réparées afin de supprimer le bruit au passage des véhicules et sécuriser les lieux pour les piétons : rue des Fossés, rue des Lanciers et place Marguerite Chanier.

Le nettoyage des pré-traitements à la **lagune** a été réalisé. Le Bureau départemental de la qualité de l'eau (BDQE) chargé du contrôle de nos installations a procédé à des analyses d'échantillons de la lagune dont les résultats sont satisfaisants et conformes à la réglementation.

Les deux **déversoirs d'orage** ont également été vérifiés par le BDQE. Ils se trouvent derrière la mairie et route de Coulevre.

Des **plantations** seront réalisées à l'automne autour de la lagune.

TRAVAUX SUR LA ROUTE DEPARTEMENTALE TRAVERSANT LE BOURG

La route présentait des signes d'usure et surtout était bombée à plusieurs endroits, ce qui contribuait à entraîner les camions et engins agricoles plus près des trottoirs au **risque** de parfois heurter les murs des maisons ou les toitures avec la remorque.



Réalisés par le département avec l'entreprise Colas début juin, les travaux ont consisté en un décapage complet de la chaussée et la pose d'un nouveau revêtement.

Un **comptage de véhicule** a été réalisé du jeudi 19 mai au mercredi 25 mai 2022 sur la route départementale 1 de Bourbon-l'Archambault vers Limoise et de Limoise vers Bourbon-l'Archambault.

Concernant le **sens de Bourbon-l'Archambault vers Limoise** ; 5 532 véhicules ont été recensés, dont 5 084 véhicules légers et 448 poids lourds.

La vitesse moyenne relevée est de 33 km/h. Il a été rapporté que 85 % des usagers observent une vitesse inférieure à 46 km/h.

Le rapport de vitesse journalière indique que 5,40 % des usagers sont en excès de vitesse. 88,96 % de ces excès de vitesse sont inférieurs à 10 km/h. Enfin, il a été constaté que 44,55 % des véhicules roulent à une vitesse comprise entre 30 et 40 km/h.

En termes d'horaires, l'analyse rapporte que ce sens est le plus fréquenté de 17h00 à 18h00 en journée et de 5h00 à 6h00 pour ce qui concerne les horaires de nuit.

Le comptage réalisé dans le **sens Limoise vers Bourbon-l'Archambault** dénombre 7 282 véhicules au total, dont 6 746 véhicules légers et 536 poids lourds.

La vitesse moyenne relevée est de 33 km/h. Il a été rapporté que 85 % des usagers observent une vitesse inférieure à 46 km/h.

Le rapport de vitesse journalière indique que 4,94 % des usagers sont en excès de vitesse. 87,78 % de ces excès de vitesse sont inférieurs à 10 km/h. Enfin, il a été constaté que 46,38 % des véhicules roulent à une vitesse comprise entre 30 et 40 km/h.

En termes d'horaires, l'analyse rapporte que ce sens est le plus fréquenté de 8h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h00 en journée et de 5h00 à 6h00 durant la nuit

ABRI BUS



Un abribus a été installé **place de l'ancienne poste**. Il a été réalisé par l'entreprise Créamétal de Limoise.

INSTALLATION D'UN DEFIBRILLATEUR

Un défibrillateur a été installé à l'extérieur de la **salle des fêtes** à disposition de tous **en cas de malaise cardiaque** et en attendant l'arrivée des secours.



Un défibrillateur automatisé externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie. Depuis le 1^{er} janvier 2022, les établissements recevant du public tels que les salles polyvalentes doivent en être équipés.

Projets

RENOVATION DES BATIMENTS COMMUNAUX

Des travaux de **ravalement de façade** sont prévus sur les murs de la mairie et de la salle des fêtes, ainsi que sur les murs des logements du presbytère et de l'ancienne poste.

Ces travaux seront réalisés par l'**entreprise** Aubouard située à Bourbon-l'Archambault et devraient débuter fin août / début septembre.

Afin d'aider la commune dans le **financement** de ces travaux, une demande de subvention a été faite auprès du département.

JEUX ECOLE ET PARC DE LA MAIRIE

Pour faire face à l'usure des jeux installés dans le parc derrière la mairie et à l'école, des **travaux de remise à neuf** sont prévus. Des **jeux neufs** ont également été commandés. Ces installations se feront avant la rentrée de septembre.

OUVERTURE D'UN FOYER POUR LES JEUNES (ET LES MOINS JEUNES)

Les élus de la commission des affaires scolaires ont voulu mettre en place un endroit permettant aux jeunes Lanciers mais aussi aux moins jeunes de se rassembler. Un lieu permettant d'échanger, de s'amuser, ou même de travailler en toute tranquillité, avec famille et amis.

Pour ce faire, la **salle du presbytère** sera utilisée et sera ouverte au public aux horaires suivants : le mercredi et le samedi de 14h00 à 19h00. En période de vacances scolaires elle sera ouverte du mardi au samedi.

Une réunion avec les jeunes Lanciers et leurs familles a eu lieu le 18 juin dernier afin de proposer des idées d'aménagement pour l'ouverture du foyer.

Pour profiter de ce lieu plusieurs **conditions** sont à respecter. Un règlement intérieur sera signé par les mineurs et leurs tuteurs, ainsi que par toute personne souhaitant profiter de cette salle. Ce règlement précisera les conditions d'utilisation de la salle dans l'intérêt de tous.

Les **clés** de la salle sont à récupérer soit en mairie soit auprès d'un élu en cas de fermeture de la mairie.

Les numéros utiles pour l'accès du foyer sont les suivants :

Mairie : 04 70 66 26 26

Eric Bouchon : 06 22 33 31 46

Christine Prieur : 06 41 19 30 55

Lola Govignon : 07 87 56 70 11

Mathéo Lafleurriel : 06 41 40 08 27

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Le Conseil municipal, conscient des difficultés économiques actuelles et de l'enjeu que représente pour les familles et les jeunes l'obtention du permis de conduire a décidé d'allouer une **aide de 200 euros** aux futurs candidats à ce précieux sésame.

En **contrepartie** de cette aide, le candidat devra effectuer 10 heures de bénévolat au service d'une ou plusieurs associations de Franchesse de son choix.

Un dossier sera à retirer en mairie. Le dispositif commencera en septembre 2022.

L'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

C'EST QUOI ?

Le permis de conduire étant un outil indispensable, nous mettons en place une aide financière dès l'obtention du permis de conduire.

POUR QUI ?

Toutes les personnes âgées de 16 ans ou plus et domiciliées à Franchesse peuvent percevoir cette aide au permis de conduire.

L'aide s'élève à 200€ et est versée directement à l'auto-école concernée, dès l'obtention du permis de conduire.

COMMENT ?

L'aide est versée en échange de 10 heures de bénévolat dans une ou plusieurs associations lancières.

SANS CONDITIONS DE RESSOURCES

Ecole

Bilan des effectifs

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Niveaux	0	7	2	8	6	7	8	10	12
Ecoles		17 élèves			43 élèves				
RPI		60 élèves							

Prévisions pour l'année scolaire 2022-2023

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Niveaux	0	0	7	2	8	5	7	8	9
Ecoles	9 élèves				37 élèves				
RPI	46 élèves								

La répartition par classe à St-Plaisir sera la suivante :

Classe 1 : 13 élèves (CP – CE1),

Classe 2 : 24 élèves (CE2 – CM1 – CM2).

Pour le moment, aucune inscription n'a été enregistrée à Franchesse pour la petite section. L'école n'est cependant pas menacée de fermeture car les effectifs restent très corrects pour l'ensemble du RPI.

Bilans des actions :

Les écoles de Franchesse et de Saint-Plaisir continuent d'expérimenter la **classe en extérieur** et le feront encore l'année prochaine.

L'**Adater** intervient aussi régulièrement dans les deux écoles et a bon espoir d'obtenir un nouveau financement pour poursuivre son action l'année prochaine.

Les deux écoles sont fières d'avoir obtenu le niveau 3 du **label E3D** (démarche de développement durable).



Les enfants de maternelle ont voté le 19 mai, à la salle des fêtes, avec urne et isolement comme leurs parents, pour désigner leur livre préféré. C'est « La grande glissade de l'ours » qui a obtenu le **prix des incorruptibles** à la majorité des suffrages.

Les élèves ont participé à plusieurs **défis math** au cours de l'année. Ils ont également beaucoup de plaisir à relever les **défis sciences** qui leur parviennent régulièrement dans une petite mallette.

Le 21 mars, une intervenante en **musique** est venue à l'école. Cette action a été financée par l'Amicale laïque.

Les enfants ont visité le **jardin refuge de l'Adater** et sont revenus plein d'idées pour aménager leur propre jardin à l'école.

Plusieurs **sorties à la fin d'année scolaire** :

– le 3 juin : *Land art* sur les bords d'Allier à Moulins, observation des oiseaux, promenade et pique-nique partagé avec d'autres classes ;

– le 1^{er} juillet : Sortie (avec les CP-CE1) au Diverti'parc à Toulon-sur-Arroux (en Saône-et-Loire). Une belle journée financée par l'association des parents d'élèves ;

– le 4 juillet : Goûter offert par l'Amicale laïque ;

– le 7 juillet : Pique-nique de fin d'année.

Actions financières :

La fête des fleurs a permis de récolter 313 €.

Les photos de classe sont proposées à la vente.

La kermesse a eu lieu le 11 juin, avec spectacle donné par les élèves, jeux et repas partagé.

Bilan matériel et travaux :

La balançoire à ressort de l'école maternelle est cassée. Elle ne sera pas réparée mais remplacée par un nouvel équipement.

La rampe « handicapés » mérite d'être refixée avant la prochaine rentrée, de même qu'il faudra prévoir une nouvelle vitrification du parquet de la salle de garderie.

Des nouvelles du RIP :

Un **voyage au Futuroscope** de Poitiers a eu lieu pour les élèves de primaire, entièrement financé par les communes de Franchesse et de Saint-Plaisir.

5, 6, 7, 8 août 2022

FÊTE PATRONALE

FRANCHESSE
le bourg 03160

AU PROGRAMME

Vendredi 5 août : stade des Tutelles 19h00 concours de pétanque 14€ doublette	Dimanche 7 août : salle polyvalente 16h00 spectacle de clown 17h00 animation par le Lucky Country Time 19h30 repas "jambon à la broche" 16€ - réservations
Samedi 6 août : salle polyvalente 14h00 loto 21h30 retraite au flambeau	Lundi 8 août : salle polyvalente 16h00 jeux pour enfants 18h30 animation musicale FEU D'ARTIFICE

SAMEDI DIMANCHE LUNDI
BAL GRATUIT
FÊTE FORAINE

Informations et réservations :
06 75 55 44 21

COMITE DES FÊTES
FRANCHESSE

Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé par nos soins.

Le dossier : finances communales

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Ce compte qui trace la réalisation des dépenses et des recettes de la commune pour l'année 2021 a été voté le 29 mars 2022. Cet exercice 2021 a encore été perturbé par l'épidémie de Covid qui a empêché un certain nombre d'activités.

Investissement

	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
Dépenses	361 984,43 €	57 993,63 €	0 €
Recettes	361 984,43 €	203 170,88 €	0 €

En 2021 a été réalisé l'**achat de divers matériels** pour 11 000 € (dont matériel informatique pour la mairie et l'école, lave-vaisselle, matériel électrique pour l'ancienne poste) dans le cadre du plan de relance subventionné par le Département. Il a été procédé au rachat des deux derniers lots du **lotissement** de la Chènevrière pour 35 101 €. Ces investissements ont été financés avec l'épargne de la commune et une subvention de 5 000 € du Département. 11 892 € ont été consacrés au remboursement de la dette.

Il n'y a pas de restes à réaliser : en effet, les dépenses prévues au budget 2021 et non engagées doivent faire l'objet d'une réinscription au budget 2022.

Fonctionnement

	Prévu	Réalisé
Dépenses	544 986,43 €	324 779,61 €
Recettes	544 986,43 €	556 280,41 €

Les **dépenses** sont destinées à financer le fonctionnement de la mairie et de l'école et englobent aussi les subventions et participations versées à d'autres organismes (Service incendie, Syndicat de voirie, Syndicat départemental d'énergie et les associations de la commune entre autres).

Les **recettes** sont constituées principalement par les dotations de l'Etat et par les impôts locaux tels que la taxe foncière et la taxe d'habitation (progressivement supprimée et remplacée par une dotation de l'Etat).

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement : + 145 177,25 €

Fonctionnement : + 231 500,80 €

Résultat global : + 376 678,05 €

La **situation financière** de la commune est considérée comme bonne par les services de la Direction des finances de l'Etat

BUDGET COMMUNAL 2022

Le budget a été voté le 29 mars 2022.

Investissement

	Restes à réaliser	Crédits nouveaux	Total voté
Dépenses	0 €	234 998,86 €	234 998,86 €
Recettes	0 €	234 998,86 €	234 998,86 €

Les **dépenses** d'investissement 2022 concernent :

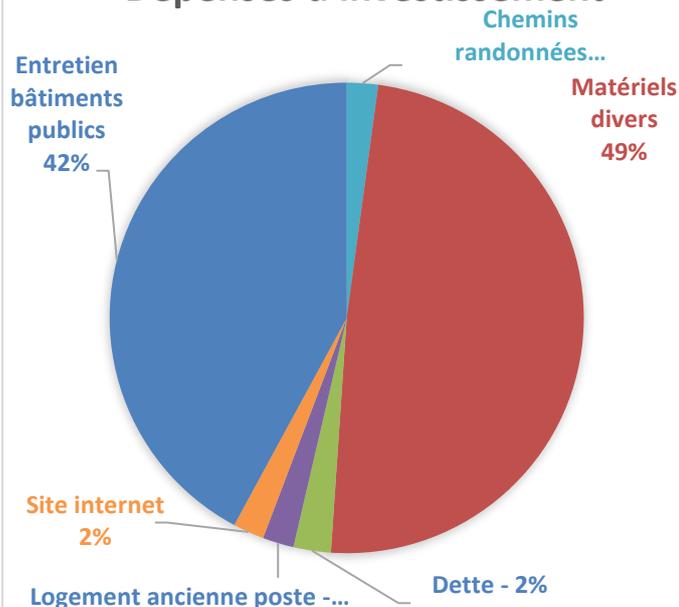
- l'**acquisition de matériel** pour 115 000 € dont 15 000 € pour de nouveaux jeux pour les enfants à l'école et derrière la mairie, 1 000 € de matériel informatique pour l'école et éventuellement le renouvellement de matériels roulants ou d'entretien des espaces publics,
- des **travaux d'électricité** dans l'ancien logement de la poste pour 5 000 €,
- l'aménagement de **chemins de randonnées** pour 5 000 €,
- la refonte du **site internet** pour 5 000 €,
- l'**entretien des bâtiments publics** pour 99 000 € dont travaux d'électricité et autres dans l'église, la rénovation des façades de la mairie et de la salle des fêtes, le nettoyage des façades de l'ancienne poste et du presbytère, la mise en place d'un abri bus,
- le **remboursement de la dette** pour 6 000 €.

Certains de ces projets se réalisent sur plusieurs années.

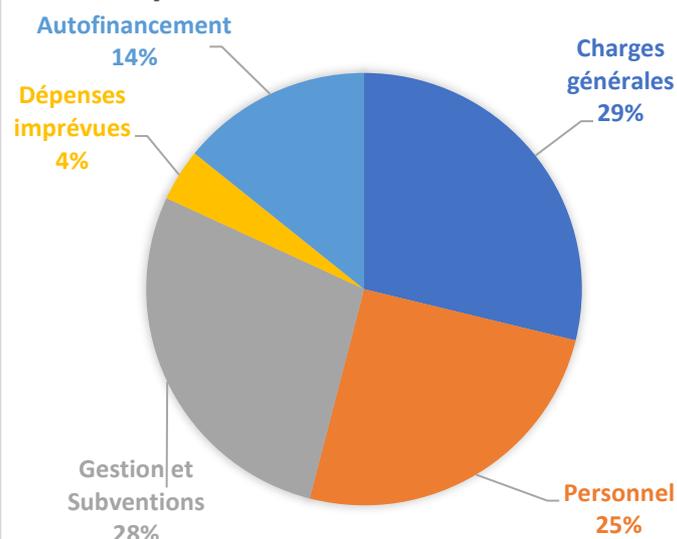
Les **recettes** sont constituées par de l'épargne et des subventions départementales.

Rappel : l'**entretien des voiries communales** est payé au Syndicat de voirie d'Ygrande sur le budget de fonctionnement (60 000 € en 2022).

Budget primitif 2022 Dépenses d'investissement



Budget primitif 2022 Dépenses de fonctionnement



Fonctionnement

Dépenses	633 046,80 €
Recettes	633 046,80 €

Ce budget finance le **fonctionnement de la mairie** et autres bâtiments communaux et celui **de l'école**.

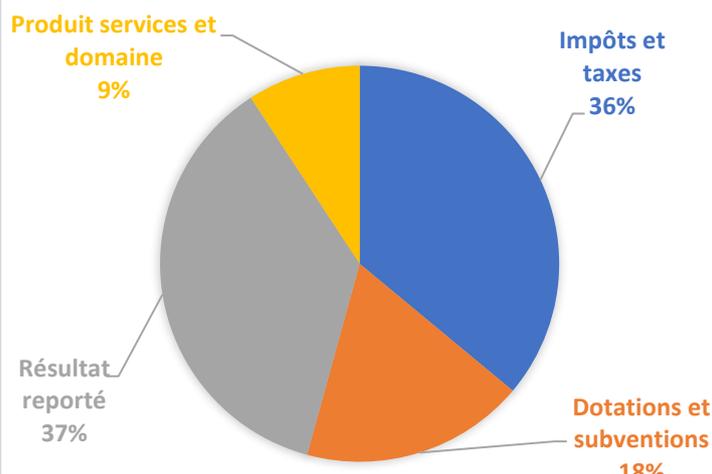
La commune poursuit le **soutien aux associations** de Franchise afin de favoriser l'activité économique, culturelle et sportive. Le budget 2022 permet de poursuivre l'amélioration du cadre de vie par l'embellissement et le **fleurissement** des espaces publics dans le respect du développement durable, le développement du tourisme en lien avec le projet tourisme de la Communauté de communes du bocage bourbonnais, et le maintien des services publics. A noter qu'un certain nombre de dépenses sont à surveiller, compte tenu du contexte d'inflation actuel, en particulier le **coût des énergies** comme l'électricité et le carburant.

Les **recettes** sont constituées par le produit des impôts locaux pour 228 000 €, les dotations de l'Etat pour 115 000 €, et les produits divers pour 58 000 €. Le financement est aussi assuré par les excédents de fonctionnement reportés pour 231 500 €.

A noter que la section de fonctionnement permet un autofinancement des investissements 2022 de 90 000 €.

Le taux de fiscalité de la **taxe foncière** est resté inchangé.

Budget primitif 2022 Recettes de fonctionnement



BUDGET DU SERVICE ASSAINISSEMENT 2022

Le budget 2022 de **fonctionnement** s'élève à 14 536,90 €. Il est financé par la taxe assainissement pour 14 000 € et par l'épargne pour le solde.

En **investissement**, le budget s'élève à 45 358 €.

Divers **travaux** d'amélioration des ouvrages sont réalisés : le nettoyage des pré-traitements de la lagune, l'entretien des grilles d'assainissement sur la voirie communale et le fleurissement supplémentaire sur la lagune. Ces travaux sont intégralement autofinancés.

Le coin des associations

AMICALE LAÏQUE

L'Amicale laïque de Franchesse a organisé sa **brocante** de printemps le dimanche 3 avril.

Le 6 juin, elle invitait les randonneurs à découvrir deux **itinéraires balisés** par ses soins sur le territoire de la commune.

Le 16 juin, le **club informatique** a tenu son traditionnel repas de fin d'année, après trois années d'interruption...

Enfin, le 4 juillet, l'Amicale a visité l'**école maternelle** pour découvrir le jardin des cinq sens, créé par les enfants et leur maîtresse. Les enfants ont chanté et pris un goûter offert par l'Amicale.

La **rentrée de septembre** sera peut-être, enfin, l'occasion de reprendre une vie associative dite « normale ». La prudence reste de mise....

CLUB DES LANCIERS.

L'assemblée générale du 17 mars a reconduit le **bureau** comme suit : Présidente, Thérèse Thuard, vice-présidente, Madeleine Dard, secrétaire, Isabelle Désurier, secrétaire adjointe, Sylviane Meunier, trésorière, Monique Verdier, trésorière adjointe, Paulette Désurier.

La Présidente regrette le manque de participants. Néanmoins, le club reçoit toujours **les jeudis après-midi** pour des **moments récréatifs**, une semaine sur deux. Des activités sont organisées à d'autres dates.

Pour tout renseignement, contactez Thérèse Thuard ou bien la mairie.

Langage des Lanciers

Extraits du livre « Le parler de Franchesse » de Frantz Brunet (1937).

Hiéner, verbe. Glaner.

Évoquant l'emblématique ramassage des épis, ce mot a pris d'autres dérivations : les *hiennes*, époque du glanage ; *hiénon*, poignée d'épis liée lorsque la main n'en peut tenir davantage ; *hiéneuse*, glaneuse.



L'usage exclusif du féminin indique qu'il s'agissait d'un travail réservé aux femmes.

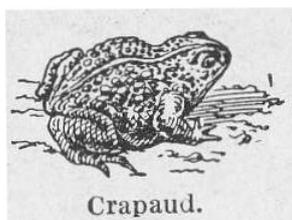
Jarjoter, verbe. Parler à loisir, pour le plaisir et sans utilité.

Verbe très expressif qui est peut être la dérivation du verbe *jargonner*, signifiant bavarder.

Jarjot est le nom de qui parle trop pour ne rien dire.

Lupot, subs. masc. Crapaud.

Crapaud de petite taille, moins répugnant qu'un crapaud ordinaire et dont le chant doux « pluc...pluc... » serait à l'origine de son appellation.



Margot, subs. fem. Pie.

C'est par les écrits de Jean de La Fontaine que nous avons gardé « margot » pour désigner la pie. « L'aigle, reine des airs, avec Margot la pie. » (L'Aigle et la Pie, poème, J. de La Fontaine).

Nourrain, subs. masc. Jeune porc non engraisé. Désignant en français du petit poisson, dans notre patois il est utilisé au sens de jeune porc.



Os, subs. masc. Noyau.

« Manger des cerises sans avaler les os ».

Paisseau, subs. masc. Rame.

Prononcé « pessiau », ce mot était usité dans notre commune au sens de rame pour pois et haricots grimpants.

Activités économiques à Franchesse

Cette rubrique sera l'occasion de présenter des artisans, artistes, commerçants et prestataires de services de la commune

LA PISCICULTURE DES POUBOTS

Le domaine existe depuis 1990. Julien Corete l'a repris en 2005.



L'exploitation comprend 13 **bassins** sur une superficie de 10 hectares dont 6 hectares d'eau. C'est un centre d'allotement. Les poissons y sont triés par tailles et espèces.

Dans ces bassins, nous retrouvons une dizaine d'**espèces** présentes dans les étangs.



Julien approvisionne le département de l'Allier et même au-delà : de Saint-Amand à Montluçon en passant par Saint-Pourçain. Il agit auprès des mairies, des comités d'entreprise, des sociétés de pêche et des particuliers afin de **repeupler les étangs**.

POTS D'ANNE



Installée depuis 2011 au cœur d'une ferme d'élevage, Anne Vernis cultive légumes, aromates et petits fruits sur une surface d'un hectare. Elle bénéficie de la mention Nature & Progrès.

Toutes les récoltes sont cuisinées sur place en une large gamme de **condiments** qui va des pestos aux tartinades, en passant par des confits, des sels aromatisés, des courts bouillons, et des recettes classiques telles que sauces tomate et ratatouilles.



Elle est présente sur le **marché** de Bourbon l'Archambault le premier samedi de chaque mois ; la **boutique** à la ferme est ouverte sur rendez-vous.

N'hésitez pas à la contacter pour avoir plus d'informations :

« Bardonnaire » - 03160 Franchesse - 06.78.82.45.77 - www.potsdanne.com - pot.danne@yahoo.fr

Franchesse embellie

De nouveaux bacs à fleurs ont été mis en place et de nouvelles fleurs à la mairie et à la croix de la mission, au carrefour de la route de Lurcy-Lévis.



Partenaires

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Bocage festif 2022

« Ça Vioune dans l’Bocage ! » Le ton est donné à travers cette expression patoise librement reprise par la Communauté de communes du bocage bourbonnais pour illustrer toute la dynamique festive de son territoire. Vous ne le saviez peut-être pas mais vous vivez dans le territoire le plus festif de l’Allier !

Pas mal pour un territoire de 14 000 habitants !

Fort de ce constat et de nouveaux moyens de communication à notre disposition, la Communauté de communes a souhaité élaborer une **marque pour porter les évènements de son territoire** : « Bocage festif ».

L’objectif de la marque vise également à mettre en lumière l’implication des bénévoles, ces familles et amis qui font vivre le territoire. En somme, Bocage festif est une vitrine festive et sociale du bocage bourbonnais qui renforce la fierté de ses habitants.

Retrouvez tous les événements de Bocage festif sur : <http://urlr.me/FvyLZ>

Territoires zéro chômeur de longue durée

Le **Comité local pour l’emploi** et le développement socio-économique du bocage bourbonnais est en place depuis le 1^{er} juin. Il se veut un forum ouvert mais qui réunit à minima les partenaires de l’emploi (Etat, département, Pôle emploi, CAP emploi, Mission locale...), les entreprises et leurs chambres consulaires (Chambre de commerce et d’industrie, Chambre des métiers et de l’artisanat, Chambre de l’agriculture), les structures de l’insertion par l’activité économique (Epicerie solidaire, Nord bocage, Laser emploi), les centres sociaux ruraux, les organisations caritatives, les associations, les syndicats, les collectivités et les personnes privées durablement de l’emploi, pour entretenir le consensus autour de la dynamique socio-économique, la lutte contre le chômage de longue durée et le projet Territoire zéro chômeur du bocage bourbonnais.



Ces partenaires ont échangé sur le dossier de candidature du bocage bourbonnais à l’expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée qui est en cours de finalisation par les équipes de la Communauté de communes avec entre autres le soutien de la fondation Eiffage.

Rappelons que le projet Territoire zéro chômeur du bocage bourbonnais a été impulsé dès 2018 par la Communauté de communes et repris par un collectif établi au sein de l’association COM’1.

Le projet vise à **créer 150 emplois sur quatre ans** au sein d’entreprises à but d’emploi (EBE) à travers des activités utiles conçues avec les personnes privées durablement d’emploi volontaires en réponse à des besoins du territoire et complémentaires aux activités économiques existantes.

SIVOM NORD ALLIER



Le **service public assainissement non collectif** (SPANC) est un service public organisé par une collectivité (commune ou groupement de communes) dotée de la compétence d’assainissement non collectif et qui assure les

missions définies par la loi :

- contrôler les installations d’assainissement non collectif et, le cas échéant, entretien, réalisation et /ou réhabilitation d’installations, et traitement des matières de vidange ;
- informer les usagers sur la réglementation en vigueur, sur les différentes filières d’assainissement non collectif réglementaires, ainsi que sur le fonctionnement et l’entretien des installations.

Ces compétences concernent les installations neuves ou à réhabiliter et installations existantes.

Les installations d’assainissement non collectif doivent être **entretenu**es aussi souvent que nécessaire et **vidangées** régulièrement par des personnes agréées, de manière à maintenir leur bon fonctionnement et leur bon état, le bon écoulement et la bonne distribution des eaux ainsi que l’accumulation normale des boues. Des **contrôles** sont opérés par le SPANC environ tous les 8 ans. La non observation des préconisations peut entraîner des **pénalités**.

Quelques exemples : Bac à graisses (tous les 3 mois), fosse septique ou fosse toutes eaux (50 % du volume utile), préfiltre (tous les 6 mois), microstation (30 % du volume utile du clarificateur) ...

Le SPANC propose une **convention d’entretien** téléchargeable sur son site à des **tarifs** intéressants.

Courriel : sivom-nordallier@sivom-nordallier.fr

Site internet du SIVOM : <https://sivom-nordallier.fr/>

ASSOCIATION AIDE A DOMICILE NORD ALLIER

Cette association domiciliée à Pouzy-Mézangy a pour but l'aide à la personne et le maintien au domicile. Trente personnes travaillent pour satisfaire les demandes de prestations en augmentation cette année. Les dossiers sont financés pour la plupart par l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), la prestation de compensation du handicap (PCH) et l'aide sociale.

A Franchise, elle intervient chez 14 personnes pour des prestations de soins, de ménage ou de courses. Depuis peu, il est possible **pour toute personne** qui souhaiterait se soulager de ces tâches de faire appel au service pour un **tarif** horaire de 23,09 euros. Une cotisation annuelle de 10 euros sera demandée.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, contactez l'AAD Nord Allier (04 70 66 33 84) et, dans le cas où vous pensez avoir droit aux aides, votre médecin traitant pourra vous faire un certificat pour le montage du dossier.

ÉPICERIE SOLIDAIRE



PENSEZ À NOS NOUVEAUX SERVICES !

Vous organisez un évènement et avez besoin d'un soutien logistique?...

- Les équipes de l'Épicerie Solidaire peuvent vous accompagner :



- Location de camion frigorifique pour associations / particuliers / collectivités / entreprises
- Soutien à l'événementiel - mise en place de salle, nettoyage... - pour associations / collectivités / entreprises
- Service de transports pour les bénéficiaires de l'épicerie

Pour plus d'information, contactez-nous !

UN BESOIN, UN PROJET ? UNE DIFFICULTÉ FINANCIÈRE ?...

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE DU BOCAGE BOURBONNAIS EST LÀ POUR VOUS AIDER !

Le principe : À l'Épicerie Solidaire, vous êtes accueilli-e-s sur une période déterminée, afin d'acheter tous vos produits du quotidien - alimentaire, hygiène, ménage - à :
- 70% du prix du marché

En même temps, avec l'aide d'une Conseillère en Economie Sociale et Familiale, vous vous organisez pour régler des factures impayées avec les économies dégagées - électricité, gaz, facture de réparation voiture, etc.

De plus, vous pourrez participer à des ateliers cuisine et autres animations !!

Livraison et transport possible.

N'hésitez pas à nous contacter !

En 2021, le site de Bourbon a accompagné environ 80 personnes; ce qui leur a permis de régler des problématiques financières à hauteur de 9964€ (loyers, facture d'eau, chauffage,...)

→ **TÉL.: 06 69 74 28 88** ←

www.epicerie-solidaire-bocage03.fr

Notre point de vente et d'animation à Bourbon l'Archambault :
Rue Jean Macé - Tous les jeudis de 13h30 à 16h30



Rue Jean Macé à Bourbon

ET NOTRE CHANTIER D'INSERTION :

Au sein de l'Épicerie Solidaire du Bocage Bourbonnais existe un **chantier d'insertion**. Ainsi, chaque année, une vingtaine de personnes éloignées de l'emploi, sont engagées en CDD d'insertion par l'Épicerie Solidaire.

Vous êtes intéressé-e-s? Sous réserve d'éligibilité, contactez nous !



Ont collaboré à l'élaboration de ce numéro :

- Julien Barbat,
- Eric Bouchon,
- Christian Collaye,
- Lola Govignon,
- Françoise Guillemot,
- Mathéo Lafleuriel,
- Vincent Lecocq,
- Pierrette Popy,
- Christine Prieur,
- Léa Sallé,
- Helen Sheppard,
- Thérèse Thuard,
- Gérard Vernis.

Franchesse au fil du temps

De nombreuses cartes postales représentant la commune de Franchesse ont existé dans le temps. Dans ce numéro, sont proposées les cartes postales produites par le photographe Jean Marie Combiar et sa maison d'édition CIM (Combiar Imprimeur Macon) qui photographia quasiment toutes les communes de France des années 1910 jusqu'aux années 1980. Ce **fonds Combiar** très riche de photos et de cartes postales est conservé au musée Nicéphore Niepce à Chalon-sur-Saône. Le musée nous a gracieusement fait parvenir les copies numérisées en sa possession concernant Franchesse.



Vue aérienne



Les fossés



Place Pierre Brizon avec l'Hôtel du cheval blanc tenue par la famille Barathon avec son bar, fermé dans les années 65/70.



Grande rue : à droite, boucherie, charcuterie, épicerie Petit qui exista de 1964 et 1991. Au premier plan à gauche : épicerie Cheminot de 1950 à 1955, date à laquelle l'épicerie est transférée dans le Rouéton. A droite en face de l'hôtel du centre fermé dans les années 60, se trouve le coiffeur et bistrot chez Guillet, fermé dans les années 80.



L'école vers les années 70. Aujourd'hui la clôture ne subsiste que devant la cour de l'école

